

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 AVRIL 2016

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du compte-rendu de la séance du 16 février 2016.
2. Désignation du secrétaire de séance.
3. Compte-rendu d'activité des commissions communales.
4. Compte-rendu d'activité de la C.C.V.E.
5. Compte-rendu d'activité des Syndicats.
6. Délégation du Conseil Municipal au Maire.
7. Compte administratif et compte de gestion 2015.
8. Compte administratif et compte de gestion du service assainissement 2015.
9. Affectation des résultats.
10. Vote des taux d'imposition.
11. Budget primitif 2016.
12. Attribution des subventions communales.
13. Domaine de la Saussaye : Demande de subvention pour la rénovation de la toiture, couverture et menuiseries sur le bâtiment « Le Pigeonnier ».
14. Désignation d'un délégué titulaire au SIARCE.

Questions diverses

La séance est ouverte à 19 heures

Etaient Présents : M. Jean-Claude QUINTARD, Maire, M. Bruno NICOLAS, Mme Nicole SERGENT, M. Thierry MARAIS, Mme Marie-France PIGEON, M. Pierre MARCILLE Maires-Adjoints M. Olivier SCHINTGEN, Conseiller municipal délégué, Mme Simonne CADIX, Mme Michèle MAUNY, M. William FOURNIER, M. Olivier JOSSE, M. Christophe RICHARD, Mme Françoise MAGYAR, M. Philippe BOUILLAGUET.

Etaient Absents : Mme Sandrine DERYCKE (pouvoir à M. MARCILLE), Mme Valérie BERNARD, (pouvoir à M. NICOLAS) Melle Sarah STOEBNER, (pouvoir à M. MARAIS), M. Stéphane HUET (pouvoir à M. QUINTARD). M. Pascal BOVIS, (pouvoir à Mme PIGEON).

1. Approbation du compte-rendu de la séance du 16 février 2016.

Lors de la dernière séance, M. BOUILLAGUET a demandé que lui soit communiqué le nombre de sacs de déchets verts acheté par les Grandvertois ces dernières années. M. QUINTARD lui communique ces chiffres ; 2012 : 6732, 2013 : 7552, 2014 : 6548, 2015 : 4187

Le Compte rendu de la séance du 16 février est adopté à l'unanimité.

2. Désignation du secrétaire de séance.

Mme SERGENT est désignée, à l'unanimité, secrétaire de séance.

Avant de démarrer la séance, M. QUINTARD demande au conseil municipal, l'inscription du point suivant :

- Evolution statutaire de la CCVE – Compétence « Aménagement numérique »

Accord unanime du Conseil municipal.

Fait à Vert le Grand, le 7 avril 2015



JC. QUINTARD

- **Evolution statutaire de la CCVE – Compétence « Aménagement numérique »**

La CCVE a délibéré le 16 Décembre 2015 sur la modification de ses statuts. Cette délibération vise à mieux définir et à intégrer une compétence optionnelle intitulée « Communications électroniques » et à transférer cette compétence au Syndicat Mixte Ouvert (SMO), Essonne numérique qui aura en charge le déploiement du Schéma Départemental d'Aménagement Numérique(SDAN)

Après discussion, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **Approuve la modification des statuts de la Communauté de Communes du Val d'Essonne (CCVE)**, visant à mieux définir et à intégrer une compétence optionnelle supplémentaire intitulée « Communications électroniques », tels qu'ils sont joints en annexe de la présente délibération ;
- **Approuve le transfert au Syndicat Mixte Ouvert (SMO) « Essonne Numérique »** de la compétence « Communications électroniques » détenue par la CCVE.

3. Compte-rendu d'activité des commissions communales.

Commission Conseil Municipal d'Enfants : Olivier JOSSE

"La commission Conseil Municipal d'Enfants s'est réunie jeudi 31 mars pour préparer les prochaines élections qui auront lieu le 11 octobre prochain. Un rétro planning a été établi. Une présentation du CME aux classes de CE1, CE2 et CM1 futurs CE2, CM1 et CM2 aura lieu pendant la deuxième quinzaine de mai. Les divers documents relatifs aux élections ont fait l'objet d'ajustements. Les Chartes de fonctionnement et de conseiller modifiées seront soumises à vos votes, lors d'un conseil municipal d'ici juin. Les jeunes élus ont au cours de cette année mené des réflexions sur la propreté et la sécurité dans les déplacements. Vous verrez prochainement la réalisation de leurs projets."

Commission Urbanisme : Pierre MARCILLE

Une réunion publique d'information a été organisée le 21 mars dernier, réunion au cours de laquelle, le bureau d'Etudes «Espace Ville » chargé d'établir notre Plan Local d'Urbanisme a présenté le projet, tel qu'il est à ce jour.

Cette réunion était organisée dans le cadre de la concertation. Les documents présentés lors de la réunion publique sont en ligne sur le site internet de la commune.

4. Compte-rendu d'activité de la C.C.V.E. (Communauté de Communes du Val d'Essonne).

Tourisme Développement économique : Pierre MARCILLE

La commission s'est réunie le 30 mars, voici les principaux points inscrits à l'ordre du jour :

1/Fond de concours.

Attribution de 6000 € pour la ville de Mennecey pour la réhabilitation des portes de Paris, travaux estimé à 70000€.

2/Communication/Evènement.

a/Rédition du guide du tourisme et des loisirs en 28000 exemplaires.

b/Journée des partenaires du tourisme en Essonne.

Elle a eu lieu le 24/03/2016 à Chevannes, organisée par le comité départemental du tourisme.

Echange entre une soixantaine de partenaires du tourisme.

c/Dates à retenir.

- 2 et 3 AVRIL 2016, la CCVE a tenu un stand au salon tourism 'essonne à Arpajon.
- 9 AVRIL inauguration travaux des fonds de vallée Itteville, Baulne, travaux réalisés par le Siarce et soutenus financièrement par la CCVE.
- 30 AVRIL travaux menés sur le fond de vallée à vert le petit.
- 14 et 15 MAI la CCVE aura un stand lors du meeting aérien en partenariat avec le CDT91.
- 9 JUIN inauguration du site internet Tourisme Pacte Sud et inauguration du Musée Salis
- 30 JUIN 5eme Eductour du Pacte Sud visite ENS Fontenay le Vicomte, camping du Nid Vert à Mondeville et Conservatoire National des Plantes à Milly.

3/Suivi du projet de mise en valeur de la Sablière du Tertre.

Budget environ 400 000€

Travaux prévu pour 2017

Demande de subvention au Département dans le cadre ENS d'environ 70 000 à 95 000€.

4/Validation du budget tourisme 2016.

Fonctionnement 26 886€

Investissement 180 597€

Schéma Directeur d'Aménagement Numérique (SDAN) : Bruno NICOLAS

Une réunion à la CCVE s'est tenue le 18 Mars 2016 avec pour objet : le Schéma Directeur d'Aménagement Numérique (SDAN) : Le Conseil départemental de l'Essonne envisage à l'horizon 2022 le déploiement du Très Haut Débit numérique sur tout son territoire (la fibre optique). C'est un budget de 104 M€ pour le département et la CCVE participera à hauteur de 4,25 M€.

Vert le Grand est actuellement l'une des communes de la CCVE avec le plus haut débit (entre 30 et 100 Mbits). Le but est de « fibrer » dans un 1er temps les administrations, les établissements d'enseignement, les établissements de santé, les entreprises, et ensuite le résidentiel.

Pour la CCVE, cela représente environ 28 000 prises dont 1 200 pour Vert le Grand.

Notre commune devrait avoir la fibre pour 2019.

5. Compte-rendu d'activité des Syndicats.

Charlie Chaplin : Bruno NICOLAS

L'assemblée Générale de l'association Charlie Chaplin s'est tenue le 27 Mars 2016. Ont été étudiés les points suivants :

- Le budget 2015 : le budget fait apparaître un excédent d'environ 15 000 € pour un total de 307 000 €.
- Le budget prévisionnel 2016.
- La carte d'adhérent qui reste à 15 € par famille.
- L'élection du représentant des parents au Conseil d'administration.

Par ailleurs, le Centre Charlie Chaplin propose un séjour pour les enfants de primaire à Mimizan, du 19 au 26 Août 2016, toujours avec l'Accueil de Loisirs de Vert le Grand (activités surf, canoë, paddle, etc...).

SIREDOM : Jean-Claude QUINTARD

Principaux points à l'ordre du jour du Comité Syndical du Jeudi 24 Mars 2016.

- Approbation du choix du délégataire et du contrat de Délégation de service public et autorisation à signer le contrat de DSP avec PAPREC CHANTIERS/ESD pour l'exploitation et la gestion du réseau d'éco-centres du SIREDOM.
- Lancement du marché relatif à la collecte, l'entretien et la maintenance des bornes d'apport volontaire et à l'exploitation de la déchetterie mobile.
- Lancement du marché de prestations de conseil et représentation contentieuse pour les besoins du SIREDOM.
- Approbation du compte de gestion 2015.
- Approbation du compte administratif 2015.
- Affectation des résultats.
- Acte d'acceptation de la cession de créances dues par le SIREDOM à la SEMARDEL en fin de BEA liée aux investissements réalisés dans le cadre du contrat de rachat d'électricité.
- Convention avec la CCVE pour la mise en place et la gestion des P.A.V.

6. Délégation du Conseil Municipal au Maire.

M. QUINTARD, rend compte au conseil municipal des opérations réalisées dans le cadre de sa délégation (montants TTC) :

- | | |
|--|------------|
| - Cartes lecteurs médiathèque (Orphée) | 1 224.00 € |
| - 4 Caisses à oranger (Saint Alman) | 9 219.73 € |

TOTAL :

10 443.73 €

7. Compte administratif et compte de gestion 2015.

Conformément à l'article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. QUINTARD, Maire, ne participe pas au vote.

M. Bruno NICOLAS présente le compte administratif et le compte de gestion.

SECTION INVESTISSEMENT :

- Dépenses : 3 038 062.37 €

| | |
|---------------------------------|------------------|
| - Recettes : | 1 230 318.84 € |
| - Déficit d'investissement : | - 1 807 743.53 € |
| - Excédents antérieurs : | 2 127 986.04 € |
| Intégration de résultat SICE-HM | 411.01 |
| - Excédent cumulé 2015 : | 320 653.52 € |

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

| | |
|---------------------------------|----------------|
| - Dépenses : | 3 862 326.16 € |
| - Recettes : | 4 870 874.52 € |
| - Excédent de fonctionnement : | 1 008 548.36 € |
| - Excédent antérieur : | 716 783.45 € |
| Intégration de résultat SICE-HM | - 411.01 |
| - Excédent cumulé 2015 : | 1 724 920.80 € |

Le compte de gestion présente des résultats identiques.

Le compte administratif et le compte de gestion sont adoptés à l'unanimité.

8. Compte administratif et compte de gestion du service assainissement 2015.

Conformément à l'article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. QUINTARD, Maire, ne participe pas au vote.

M. Bruno NICOLAS présente le compte administratif et le compte de gestion du service assainissement.

SECTION INVESTISSEMENT :

| | |
|------------------------------|----------------|
| - Dépenses : | 825 970.00 € |
| - Recettes : | 444 206.76 € |
| - Déficit d'investissement : | - 381 763.24 € |
| - Déficit Antérieur : | - 469 800.33 € |
| - Déficit cumulé 2015 : | - 851 563.57 € |

SECTION D'EXPLOITATION :

| | |
|----------------------------|--------------|
| - Dépenses : | 203 462.56 € |
| - Recettes : | 202 687.65 € |
| - Déficit d'exploitation : | - 774.91 € |
| - Excédent antérieur : | 8 584.09 € |
| - Excédent cumulé 2015 : | 7 809.18 € |

Le compte de gestion présente des résultats identiques.

Le compte administratif et le compte de gestion sont adoptés à l'unanimité.

9. Affectation des résultats.

| | |
|--|---------------------|
| Résultat de fonctionnement | |
| A. Résultat de l'exercice | 1 008 548.36 |
| B. Résultats antérieurs reportés | 716 372.44 |
| C. Résultat à affecter = A+B (hors restes à réaliser) | 1 724 920.80 |
| Solde d'exécution de la section d'investissement | |
| D. Solde d'exécution cumulé d'investissement | 320 653.52 |
| E. Solde des restes à réaliser d'investissement (1 631 057.72 – 23 650.00) | - 1 607 407.72 |
| Besoin de financement F = D + E | 1 286 754.20 |

| | |
|--|---------------------|
| AFFECTATION = C = G+H | 1 724 920.80 |
| 1) G. Affectation en réserves R1068 en investissement | 1 286 754.20 |
| 2) H. Report en fonctionnement R 002 | 438 166.60 |

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

10. Vote des taux d'imposition.

M. QUINTARD propose au Conseil municipal de ne pas augmenter le taux d'imposition de nos taxes d'habitation et foncière

La légère augmentation des bases, nous assure un produit fiscal de 787 267€ au lieu de de 777 433 € € en 2015.

Taux proposés :

| | |
|---------------------|---------|
| Taxe d'habitation : | 6,12 % |
| Foncier Bâti : | 9,14 % |
| Foncier non Bâti : | 32,62 % |

Ces taux d'imposition sont adoptés à l'unanimité.

11. Budget primitif 2016.

Malgré la baisse des dotations de l'Etat 150 000 € en 3 ans, nous n'augmenterons pas les taux de nos taxes locales (impôts locaux). Notre gestion financière devra être encore plus rigoureuse, groupement de commandes avec la CCVE ; réorganisation du travail pour ne pas alourdir la masse salariale ; réajustement des subventions aux associations ; légère augmentation des tarifs de location de salles aux particuliers ; paiement direct du service des ordures ménagères par les associations qui génèrent le plus de déchets.

Les économies nous permettrons de consolider notre épargne brut ou capacité d'autofinancement pour continuer l'investissement nécessaire à la vie de notre village, réfection des rues, embellissement, travaux divers.

Les économies nous permettront également et surtout de poursuivre notre politique volontariste en faveur des jeunes : coefficients bas pour la cantine, sorties ados, gratuité des activités périscolaires sous oublier d'apporter notre soutien et le maintien des aides aux plus démunis par le CCAS.

Dans ce budget, nous avons tenu compte des souhaits et propositions des jeunes du conseil municipal enfants, une enveloppe de 2500 € est prévue pour la réalisation de leurs projets.

M. QUINTARD présente au Conseil municipal le budget primitif 2016 :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Dépenses : 5 269 091.60 Euros

Recettes : 5 269 091.60 Euros.

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Dépenses : 3 575 157.23 Euros

Recettes : 3 575 157.23 Euros

Le Budget Primitif est adopté à l'unanimité

12. Attribution des subventions communales.

M. NICOLAS présente les propositions de subventions qui ont été validées en commission des finances :

Nous avons étudié les demandes de subvention des associations pour l'année 2016 ; nous avons été très vigilants au niveau des différentes demandes, notamment sur les points suivants :

- la présentation du compte rendu de la dernière assemblée générale
- le nombre d'adhérents

- l'exactitude des comptes et l'excédent 2015 (qui peut, dans certains cas représenter plusieurs années d'activité).

Le but est de donner aux associations une subvention qui leur permet d'assurer leur activité en fonction de leurs demandes, mais aussi de vérifier qu'elles n'ont pas de « stock » inutile.

| | | | |
|-------------------------------------|-----------------|---|------------------|
| Badminton Club de Vert le Grand | 500 € | Amicale de la commission culture | 400 € |
| USVG Football | 13 000 € | BVRV | 300 € |
| Tennis Club Grandvertois | 10 000 € | Association de gestion de la MARPA | 3 500 € |
| VERT LE GRAND Pétanque | 100 € | Meilleurs ouvriers de France de l'Essonne | 500 € |
| Tennis de table Grandvertois | 100 € | Association Jeunesse | 6 000 € |
| Judo Club | 13 000 € | La Chalouette (Autisme) | 1 200 € |
| AJGG | 2 300 € | | |
| Gymnastique Volontaire 1 | 500 € | Total Associations non sportives | 77 600 € |
| VLG Danse GR | 15 000 € | | |
| Total Associations sportives | 55 500 € | TOTAL ASSOCIATIONS VLG | 133 100 € |
| | | Prévention routière | 100 € |
| Auberge Foyer Rural | 20 000 € | Secours populaire | 100 € |
| Club des Anciens | 10 000 € | Association Française Sclérose en plaque | 100 € |
| Comité des Fêtes | 16 000 € | Ligue contre le cancer | 100 € |
| Sapeurs Pompiers | 1 000 € | Université du temps libre | 100 € |
| Section JSP VJG | 1 000 € | AFM téléthon | 400 € |
| Amicale des Anciens Combattants | 2 500 € | Protection civile de l'Essonne | 100 € |
| APVG | 3 000 € | Croix rouge | 100 € |
| Comité Wingham | 2 000 € | France Alzheimer | 100 € |
| Comité Idanha | 4 500 € | SPA | 100 € |
| Passeport pour les associations | 2 000 € | Institut Curie | 100 € |
| Amicale VLG Autrefois | 800 € | | |
| OCCE maternelle | 1 500 € | TOTAL ASSOCIATIONS externes | 1 400 € |
| OCCE élémentaire | 400 € | | |
| Académie Sportive C Boissée | 1 000 € | TOTAL GENERAL | 134 500 € |

Les membres du conseil municipal, membres du conseil d'administration d'associations, ne participent pas au vote pour les associations les concernant.

Ces propositions de subventions sont adoptées à l'unanimité.

13. Domaine de la Saussaye : Demande de subvention pour la rénovation de la toiture, couverture sur le bâtiment « Le Pigeonnier ».

M. QUINTARD, Maire, informe les membres du Conseil municipal que des travaux de rénovation de la toiture pour le bâtiment appelé « Le Pigeonnier » au domaine de la Saussaye sont nécessaires.

Le montant des travaux de rénovation est estimé à environ 135 759.68 € HT soit 162 911.61 € TTC.

Pour aider au financement de ces derniers, M. QUINTARD propose au Conseil municipal de l'autoriser à déposer une demande de subvention auprès des services de l'Etat.

M. QUINTARD précise qu'une délibération du Conseil municipal est nécessaire pour pouvoir constituer ce dossier.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à constituer un dossier de demande de subvention auprès des services de l'Etat et à signer tous documents relatifs à ce dossier.

14. Désignation d'un délégué titulaire au SIARCE

M. QUINTARD propose de désigner Michèle MAUNY, délégué titulaire du SIARCE, en remplacement de M. Gérard HEBERT, démissionnaire, et M. Olivier SCHINTGEN, délégué suppléant en remplacement de Mme MAUNY ;

Accord unanime.

Questions diverses

Jean-Claude QUINTARD :

L'arrêté préfectoral n° 2016 – PREF/DRCL/BEPAFI/SSPILL/127 du 14 mars 2016 portant autorisation à la société SEMAVERT d'exploiter une installation de méthanisation sur la commune

d'écharçon et de valorisation agricole des effluents (épandage) est consultable en Mairie.

Une enquête publique relative à la demande déposée par SEMAVAL d'autorisation d'exploiter des installations classées pour la protection de l'environnement de déroulera à ECHARCON du 2 mai au 5 Juin prochain.

Je tiens à remercier les parents qui ont transporté les enfants jusqu'à Paris pour le séjour au ski organisé par le Service jeunesse.

Mme MAUNY précise qu'il s'agit des familles MERCIER et TALIGOT.

Nous avons eu la visite le 1^{er} avril de M. Laurent MUNEROT, Président de la Chambre des métiers et de Patrick IMBERT à la zone artisanale. Ils ont félicité Patrick GUARINO, Ferronnier « Forge et Passion » pour ses travaux et son implication dans la formation d'apprentis.

M. QUINTARD rappelle que la visite des nouveaux habitants aura lieu le samedi 9 avril prochain et invite les conseillers municipaux qui n'ont jamais participé à cette visite de se joindre à lui.

Les Services du SIARCE ont lancé l'appel d'offres relatif à la Délégation de Service Public de notre service d'Assainissement. Les réunions d'ouverture des plis et d'analyse des offres sont programmées en mai et juin. Je participerai à ces réunions.

Nicole SERGENT :

Les 9 et 10 avril, la médiathèque organise au domaine de la saussaye une exposition photos.

Thierry MARAIS :

Le plan des travaux de la rue Saint Pierre présenté ce soir a été étudié en commission voirie. Il est à la disposition des élus en Mairie.

Une réunion publique d'information des riverains sera organisée quand nous aurons avancé dans la programmation des travaux.

Michelle MAUNY :

La commission jeunesse, dans un souci d'économie, a décidé de ne réaliser que deux programmes/ flyers en 2016.

Les jeunes se rendent au zoo de Beauval, le samedi 9 avril. M.MARCILLE sera présent pour le départ à 7 h.

Marie-France PIGEON :

Il a été servi de la viande à la cantine le vendredi précédant Pâques, je trouve cela inadmissible et demande que cela ne se reproduise pas. La commission « menus » et la société de restauration doivent être attentives au calendrier lors du choix des menus.

Bruno NICOLAS :

Pendant environ 6 semaines, une classe de l'école maternelle de Vert le Grand a été dotée (par l'intermédiaire d'un parent d'élève qui travaille au réseau Canopé de l'Education de Nationale, ex CNDP) de tablettes numériques. Les logiciels utilisés ont été choisis par l'institutrice en fonction de leur intérêt pédagogique et les enfants y « travaillaient » par tranches de 20 minutes. L'enseignante a été tout à fait satisfaite de cette expérience.

Le 17 février 2016, l'Accueil de Loisirs de Vert le Grand a eu la visite de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, Pôle Jeunesse, Sports et Vie Associative, dans le cadre de la demande d'augmentation de l'effectif pour correspondre au projet pédagogique qui prend en compte notamment les

Nouvelles Activités Périscolaires (NAP). Il en résulte que les locaux utilisés pour les activités NAP doivent leur être dédiés et aménagés spécifiquement. Nous allons étudier une autre répartition des locaux pour les activités de l'Accueil de Loisirs. Le nouvel effectif est de 136 enfants dont 36 de moins de 6 ans (pour les NAP, nous devons pouvoir accueillir environ 230 enfants).

Le 17 Mars 2016, nous avons eu une réunion avec Mme Jouanny, architecte des Bâtiments de France, au domaine de la Saussaye. Le but de la réunion était d'avoir son avis sur les possibilités d'évolution de ce domaine (dans le cadre du futur PLU) ; il en résulte, entre autres, que pour toute modification (si simple soit-elle comme le remplacement de la couverture d'un bâtiment par exemple), nous devons faire appel à un architecte du patrimoine. Elle étudiera tout projet sur ce domaine au cas par cas.

La séance est levée à 20 heures 30.